



FSU Lorraine :
3, rue Gambetta 57000 METZ
mail : lorraine.fsu@laposte.net
Contact : René Maurin



ELECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DES CAP :

Pour la défense de nos missions, emplois, statuts et carrières, Renforçons l'audience des syndicats de la FSU

Les élections professionnelles auront lieu le 1^{er} décembre pour renouveler la représentation syndicale au sein des CAP, nationales et académiques. Elles concernent les personnels administratifs, infirmiers et sociaux des Ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La FSU de Lorraine et les secrétaires académiques du SNASUB, du SNICS et du SNUAS s'adressent ensemble à chacun de vous, à chaque collègue de l'Administration, de l'Intendance, des services académiques, sociaux et infirmiers pour leur faire part de l'analyse qu'ils font des enjeux de ces élections dans notre Académie.

Nous dénonçons une mise à mal de plus en plus forte du paritarisme : les conditions de travail des commissaires paritaires se sont dégradées, cela malgré nos interventions répétées auprès du Recteur (calendrier unilatéralement décidé, ordre du jour de plus en plus chargé, préparation écourtée...).

Cette dégradation – dont les services rectoraux ne sont pas responsables puisqu'ils la subissent aussi – résulte de la politique gouvernementale imposée au service public d'éducation.

Le 1^{er} décembre, votez pour les listes de candidats présentées par les syndicats de la **FSU : SNASUB – SNICS – SNUAS**

qui montrent leur capacité de défendre, sans faiblesse ni compromission avec l'Autorité rectorale, les missions, les emplois, les statuts et la carrière des personnels administratifs, sociaux et infirmiers.

Chantal WELSCH, Céline PEREZ, co-Secrétaires académiques SNASUB
Sylvie LOMBART, Secrétaire académique SNICS
Franquette TONDINI, Secrétaire académique SNUAS-FP
René MAURIN, Secrétaire régional FSU Lorraine

Nous nous opposons fermement :

à la RGPP

Avec ses suppressions massives d'emplois administratifs qui conduisent à des mouvements de plus en plus difficiles mais, dans les services en constante restructuration », à une mobilité interne imposée.

à l'individualisation des carrières

Avec l'introduction de modes de gestion de la carrière des collègues basées sur le « mérite » - et non plus sur des barèmes - avec leurs conséquences en matière de d'avancement ou de promotion devenus de plus en plus « discriminatoires ».

Nous revendiquons :

le rétablissement des 252 postes administratifs supprimés dans l'Académie depuis 2003, pour alléger les charges de travail des personnels, les « pressions au travail » et garantir un fonctionnement normal des établissements et services et des relations normales de travail.

La création d'un nombre de postes d'infirmier plus importante, afin de combler le retard persistant dans notre académie la titularisation des contractuels et **le rétablissement des postes d'AS**, pour les mêmes raisons.

Le rétablissement des barèmes en matière de gestion des carrières l'amélioration des conditions d'exercice du mandat des Commissaires Paritaires.

La FSU, premier syndicat de la fonction public d'état

Pourquoi voter FSU ?

La FSU représente un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

La FSU agit en toute indépendance et sans compromission vis-à-vis du ministère ou du rectorat.

La FSU obtient des résultats sur des revendications justes, en refusant le clientélisme.

La FSU représente et informe l'ensemble des personnels, sans distinction de statut ou de corps.

Dans ce contexte de fortes restructurations et d'attaques contre le service public et la fonction publique, les personnels ont besoin de représentants et d'élus déterminés et combattifs, bénéficiant de l'appui d'une organisation forte, capable de dénoncer et combattre les dérives actuelles.



MOINS DE RETRAITE.
MOINS D'EFFECTIFS.
MOINS DE MOYENS.

QUE VA T-ON ENCORE
COUPER DANS
LE SERVICE PUBLIC ?

Le service public,
on l'aime,
on le défend

Le 1er décembre,

Votez pour les listes de la FSU





Les personnels administratifs ont besoin de défenseurs intransigeants dans les CAPA

Le SNASUB - FSU est la deuxième force syndicale parmi les personnels administratifs de notre académie. Depuis sa création en 1993, ses élus en Commissions Paritaires n'ont jamais transigé avec l'intérêt des personnels qu'ils représentent que ce soit pour défendre leur emploi, leur statut, leur salaire, leur régime indemnitaire, leurs conditions de travail.

Le SNASUB - FSU n'a pas troqué l'acceptation de suppressions d'emplois pendant trois ans contre un hypothétique régime indemnitaire plus « avantageux ». La dure réalité est là : nous avons les suppressions d'emplois – 252 emplois supprimés depuis 2003 : 119 en services déconcentrés ; 61 en EPLE et CIO ; 72 en GRETA et CFA – et nous avons une Prime de Fonctions et de Résultats qui a le double « mérite » d'instaurer le salaire trinôme réclamé depuis longtemps par ceux qui considèrent qu'il y a « trop de fonctionnaires », « trop protégés » et « trop payés » et de permettre au « supérieur hiérarchique » d'opérer une discrimination par l'argent encore plus grande, même entre personnels d'un même corps ou d'un même grade désormais.

Le SNASUB - FSU considère que Révision Générale des Politiques Publiques / réduction d'emplois / atteintes aux statuts / introduction de modes de gestion individualisée (comme l'Entretien Professionnel et la PFR) / « management à la performance individuelle » sont liés et motivés par un seul objectif : réduire au minimum - sinon supprimer - les services publics pour laisser le champ libre au privé, au profit.

La dégradation des conditions de vie (par la régression du pouvoir d'achat) et de travail (par l'augmentation des charges de travail et la détérioration des relations au travail) sont les conséquences de tels choix. Ces choix, le SNASUB les combat, à tous les niveaux, en CAPA, en CTPA, sur le terrain avec les collègues.

Le SNASUB - FSU porte la revendication première - parce qu'elle répond à l'avenir - de défendre, développer et démocratiser le service public éducatif parce que le pays et sa jeunesse ont en plus que jamais besoin.

Pour cela, il met en avant les revendications suivantes :

- ⇒ rétablissement des postes supprimés et création de postes à hauteur des besoins qui augmentent ;
- ⇒ résorption complète et définitive de la précarité ;
- ⇒ augmentation des salaires et refonte de la grille indiciaire ; revalorisation et intégration au salaire des primes et indemnités ;
- ⇒ reconnaissance des qualifications acquises et des responsabilités assumées pour la requalification des emplois de catégorie C en B et de B en A ;
- ⇒ abrogation de tous les dispositifs au « mérite » ;
- ⇒ Développement du paritarisme et amélioration des conditions d'exercice du mandat d'élu paritaire.

Ces objectifs sont ceux des élus du SNASUB, de ses candidats. Cette action permanente pour défendre individuellement et collectivement tous les collègues est celle des élus du SNASUB, de ses candidats. Cette pratique constante d'en appeler aux collègues pour qu'ils pèsent sur les choix du recteur est celle des élus du SNASUB, de ses candidats.

SNASUB/FSU - Académie de Nancy-Metz

**Le 1er décembre,
pour défendre vos missions, votre emploi,
votre pouvoir d'achat, votre statut, votre carrière,
votez, faites voter
pour les listes présentées par le SNASUB-FSU**





de **BUT** en **BLANC**

le 1er décembre

Votez SNICS

(Syndicat National des Infirmières Conseillères en Santé.)

Qu'est-ce que le SNICS ?

Le **SNICS** est l'un des 24 syndicats de la FSU. Étant l'un des 12 syndicats cofondateurs de la FSU, le **SNICS** a participé activement à la création de cette fédération en avril 1993.

Depuis cette date, la **FSU** est devenue non seulement la première fédération des personnels de l'Éducation, de l'Enseignement, de la Recherche et de la Culture mais aussi la première organisation représentative de la Fonction Publique d'État. C'est dire la **force qu'elle représente dans les négociations avec tous les ministères**, notamment celui de l'Éducation Nationale et celui de la Fonction Publique.

La représentativité du SNICS : CAPN ET CAPA;

Lors des élections de décembre 2007, près des 2 infirmières sur 3 ont voté pour le **SNICS** puisque le résultat fut de 61,64% au niveau national. Notre syndicat devance ainsi de 34,4% le syndicat placé en 2ème position, le SNIES-UNSA.

Cette représentativité attribue 5 sièges sur 7 à la Commission Administrative Paritaire Nationale et dans notre Académie (avec un résultat de 73 %) **3 sièges sur 4**. C'est dans ces commissions que sont traitées les questions concernant la carrière des infirmières.

Dans ce cadre les représentants des personnels élus **du SNICS** défendent en toute transparence et dans l'équité les intérêts et les droits des infirmier(e)s et de l'ensemble de la profession.

Les revendications du SNICS et son projet professionnel

Le **SNICS** est porteur de revendications qui s'inscrivent dans un véritable projet pour la profession, construit pour permettre la reconnaissance de l'infirmier(e) dans l'équipe éducative et pédagogique au côté des autres personnels notamment d'enseignement et d'éducation :

⇒ la reconnaissance de la filière infirmière par l'accès aux niveaux master et doctorat (car pour l'intégration de nos études dans le **système LMD**, le gouvernement a accédé partiellement à la demande de notre collectif unitaire composé de syndicats et d'associations infirmier(e)s, en décidant d'accorder aux infirmier(e)s diplômés à partir de 2012 le grade de licence. Ce dossier comme les autres, est le fruit du travail que nous menons avec la profession depuis 17 ans) ;

⇒ la **catégorie A pour tou(te)s (revendication défendue depuis toujours par le SNICS)** il faut cependant poursuivre la mobilisation pour une application sans retard à l'Éducation Nationale, dès cette année conformément aux engagements politiques ;

⇒ une année de formation universitaire dès l'entrée à l'EN pour améliorer l'adaptation à l'emploi et le travail en équipe notamment avec les personnels d'enseignement et d'éducation ;

⇒ des créations de postes en nombre suffisant pour répondre aux besoins de tous les élèves et étudiants, de la maternelle à l'université (**depuis sa création et grâce aux nombreuses manifestations, plus de 2600 postes infirmiers ont été créés.**) ;

⇒ une reconnaissance du travail à l'internat par une prime spécifique à la hauteur du service rendu ;

⇒ une amélioration des conditions de travail par une diminution de l'horaire hebdomadaire qui est actuellement de 39h30.

SNICS/FSU - Académie de Nancy-Metz

Le 1er décembre,
avec la force de la FSU
pour un service public d'éducation de qualité
votez, faites voter
pour les listes présentées par le SNICS-FSU





Pourquoi voter SNUAS-FP/FSU

le 1^{er} décembre 2010 !

Alors que la crise sociale s'aggrave, la réponse gouvernementale consiste à présenter un arsenal de réglementations et de dispositifs répressifs : pénalisation des familles les plus fragiles, suspension des allocations familiales, vidéosurveillance, doublement des équipes mobiles de sécurité,...

Mesures qui toutes ont été considérées par les experts comme inefficaces voire dangereuses.

Orientation d'autant plus répressive, que le Ministère encourage des suppressions de postes d'assistants de service social : l'académie de Nancy-Metz a perdu à la rentrée scolaire 2010/2011, trois postes d'AS et un poste de CT.

Le SNUAS-FP dénonce vivement une telle conception qui prive les élèves de la présence d'équipes pluri professionnelles pourtant indispensables.

Le SNUAS-FP refuse le chantage du gouvernement qui prétend financer l'amélioration des carrières en faisant des économies par le biais des suppressions de postes.

Dans le cadre de la refonte des grilles indiciaires, annoncée à grand renfort de publicité, cette pseudo-revalorisation est pour les professions du social au point mort : les propositions restent inacceptables et notre profession une fois de plus n'est pas reconnue.

Le SNUAS-FP revendique le passage en catégorie A pour tous, reconnaissant ainsi la qualification de notre profession, et notre niveau d'études.

Le SNUAS-FP exige que les coefficients des indemnités soient revus à la hausse afin d'être alignés sur les collègues qui exercent dans les autres ministères ou fonctions publiques.

De la même façon, le ratio de passage au grade d'AS principal est loin de satisfaire les AS qui voient leur évolution de carrière stagner à l'éducation nationale, et l'écart de rémunération et de possibilités de promotion continuer à se creuser.

De grandes disparités existent au niveau des missions du Service Social des Personnels, du Service Social en faveur des Elèves, et du Service Social Etudiant : secteurs d'activité, modalités d'intervention, application de la circulaire sur l'ARTT, régimes indemnitaires,...

Le SNUAS-FP demande que le Ministère réunisse un groupe de travail pour enfin finaliser les missions des trois services.

Le SNUAS-FP continue à se positionner contre toute logique d'individualisation des carrières et contre la notion de promotion au mérite.

Le SNUAS-FP se bat pour que le Ministère reconnaisse l'importance de nos interventions dans les trois services : personnels, élèves, étudiants.

Le SNUAS-FP se bat pour que les services sociaux aient les moyens d'exercer l'ensemble de leurs missions, et particulièrement celle de la reconnaissance des droits des usagers.

SNUAS-FP/FSU Académie de Nancy-Metz

**Le 1er décembre,
avec la force de la FSU
pour un service public d'éducation de qualité
votez, faites votez
pour les listes présentées par le SNUAS-FP/FSU**



Le service public,
on l'aime, on le défend